

Le Secrétaire Général

N°252/DB/DB/2022

Compte rendu du Comité Directeur n°7

Samedi 4 septembre 2021 à 9h30 à :

Hôtel Bélaroïa
11 Rue Pagezy
34000 Montpellier

Membres présents :

Dominique BALOUP - Francis DUTHIL - Patrick PEDRAZZANI - Véronique PONS - Jeff CAGNAC
Luc LACOSTE - Gilles DUMAS - Emmanuel MARTINOD - Jean Claude TOUXAGAS - Jean GUILHEM
Anne Marie TREMOUSAYGUE VAN KLAVEREN - Hugues RATIER - Pascale CHINAUD - Pascal
MERLIN - Laurence BIVILLE

Membres excusés :

Cassandra CAMPANELLA (Pouvoir à D BALOUP) - Patrick ENTAT - Florian RODRIGUEZ - Julien
MORATA (Pouvoir à D BALOUP) - Gilles JAUBERT (Pouvoir à Jean GUILHEM) - Gilles ESTAY
(Pouvoir adressé à D BALOUP donné à F DUTHIL)

Membres absents :

Younes KHATTABI - Magalie DOMART

Personnalités invitées

J PLA (DTN) – Anne LHEUILLET (Responsable administrative) – Marie PUYAU (responsable
juridique)

Points inscrits à l'ordre du jour pour information :

1. Informations générales

- Point sur la candidature FFRXIII pour la Coupe du Monde 2025

Le président Luc Lacoste présente les éléments constitutifs de la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du Monde 2025 en France. Le comité de pilotage est aujourd'hui composé de Luc LACOSTE, Dominique BALOUP, Michel WIENER, Soisic LE BOURG, Robert ZARADER. Les rencontres régulières avec la DIGES (Direction interministérielle des Grands événements sportifs) et avec les dirigeants de l'IRL (International rugby league) permettent de réaliser les étapes de la candidature dans le respect du cahier des charges établi. Ainsi, le budget prévisionnel construit par la société PMP a été présenté à Dany KAZADJIAN Secrétaire général de l'IRL quelques jours plus tôt ici même à Montpellier.

La France ayant négocié une période d'exclusivité, est parfaitement dans les temps de sa candidature qui doit être formalisée et remise fin septembre.

- Calendrier international

Nous travaillons actuellement au montage de deux test-matches qui opposeront France « Féminine » et France « A » à leurs homologues anglaises le 23 octobre à Perpignan. Dans la discussion avec la fédération anglaise, il est également question de deux tests pour le XIII Fauteuil qui se dérouleraient en Angleterre au mois de novembre, à l'invitation de la Fédération anglaise.

Deux autres équipes de France seront-elles aussi associées à la relance du calendrier international pour la saison 2021-2022. Il s'agit des U19, et de l'Equipe de France « fédérale ».

- Alzonne

Patrick PEDRAZZANI (Vice-Président, Francis DUTHIL (Trésorier), et Jacques PLA (DTN) présente au Comité Directeur la réflexion qu'ils mènent actuellement sur ce dossier avec le Président de la commission des finances Albert SANTALLUSIA. Il y a lieu d'avancer pour la concrétisation de ce dossier et le démarrage des travaux, mais le groupe de travail a abordé cette problématique sous l'angle d'une nouvelle orientation du projet, avec la mise en évidence de l'obligation de maintenir le pôle « France » au Creps de Toulouse et l'hypothèse d'une conversion de l'hôtellerie jugée impropre à l'accueil d'équipe ou de séminaire d'entreprise. Le projet n'étant plus dans les standards actuels de ce type d'équipement, la volonté de sa réorientation est le résultat d'une prévision de difficultés budgétaires certaines pour notre Fédération et donc pour les clubs. Une prochaine rencontre avec les élus locaux est programmée.

2. Juridique et réglementation

- Dispositions « Pass-sanitaire »

Le Secrétaire général fait état des contraintes en cours et précise que le « Pass-sanitaire » devra être exigé par les organisateurs des rencontres sportives, mais aussi par les responsables des clubs pour la reprise de leurs activités. Un nouveau protocole sanitaire a été adressé aux clubs au mois de juillet.

3. Formation

- Rentrée dans les pôles

Celle-ci s'est déroulée correctement. Une nouvelle convention est signée entre le lycée Paul Sabatier de Carcassonne qui accueille un des deux pôles « espoirs », la Fédération et la Ligue Occitanie de Rugby à Treize qui reçoit une délégation de gestion administrative du pôle.

4. Finances

- Contrat signé entre la FFRXIII et Jean Charles TOLZA

Le Président Luc Lacoste présente le cadre d'exécution du contrat et souligne les éléments de sa non-réalisation. Un dialogue s'installe entre les membres, pour tenter de trouver collectivement une issue et mettre fin à ce constat selon les clauses qui y sont prévues.

Un texte est élaboré. Sa version finale sera proposée par le Secrétaire général. MM Jean GUILHEM et Jean Claude TOUXAGAS sont chargés de prendre attache avec M TOLZA pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel les éléments lui seront présentés.

Disposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

- Point sur les finances pour information

Le Trésorier Francis DUTHIL présente la situation financière au 31 juillet.

- Rappel à propos de la politique 2021-2022 pour les licences et les engagements

Rappel de la note adressée aux clubs le 9 juillet.

Disposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

- TECH XIII --> Diffusion du contrat avec les clubs d'Elite 1 et d'Elite 2, Club France et CCA

Le Secrétaire Général Dominique BALOUP détaille les conditions offertes aux clubs pour la réalisation d'un contrat avec la Société « Tech Sports », et les conditions financières du partenariat.

Disposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

5. Sportif et vie fédérale

- Championnats 2021-2022 : calendriers, formules...

Les calendriers sont présentés. Beaucoup de difficultés sont rencontrées pour l'établissement de ces derniers, tant l'incertitude pèse à la fois sur les effectifs des clubs et sur leur capacité à prévoir dans quelle division cette reprise va s'effectuer.

Nonobstant, chaque division bénéficie aujourd'hui d'une formule adaptée et d'un calendrier connu. La reprise est prévue début octobre.

.../..

- Etats généraux du Rugby à Treize
 - Thématiques ---> Choix et présentation, organisation des débats

Ils devraient se dérouler à Bordeaux le samedi 11 septembre 2021 dans les espace de « l'immeuble Gironde », mis gracieusement à notre disposition par le Conseil départemental de la Gironde. Vu le peu d'engouement auprès des clubs qui n'en conçoivent pas l'intérêt immédiat, et qui jugent la distance trop importante, le projet de déplacer les états généraux à une autre date et un autre lieu est évoqué.

Les thématiques sont malgré tout arrêtées.

- Assemblée générale élective
 - Comité Directeur --> Election du membre manquant suite à la démission de Gaël TALLEC

La candidature de Monsieur Jean Pierre MORATA a été reçue par les services du siège. Sa conformité est étudiée par la commission de contrôle des candidatures et des procédures électorales.

- Assemblée générale ordinaire

Présentation des documents à adopter et des documents à présenter pour information

- Commissions de discipline et Commission supérieure d'appel (**annexe composition**)

Le secrétaire général présente la nouvelle composition des commissions de discipline et d'appel. Il remercie vivement Maie PUYAU la juriste de la Fédération pour son concours très actif à ce sujet. Le constat d'un renouvellement optimal est fait et l'arrivée au sein de ces organes de personnalités du sport et du monde juridique est un véritable plébiscite.

Compositions adoptées

18 pour 0 abstention 0 contre

- Commissions nationales
 - Travaux de la Commission de l'Arbitrage

Patrick PERDRAZZANI détaille les éléments de reprise pour l'activité de la CCA et témoigne des difficultés qui seront avérées eu égard au faible effectif d'arbitres dont dispose la Fédération. Un stage est prévue en septembre pour tenter de redynamiser la CCA.

- Fonctionnement financier des commissions

Chaque commission devra présenter au Trésorier en début de saison, un budget prévisionnel. Celui-ci devra faire état des prévisions d'activités et de l'évaluation de leur coût.

.../..

Dispositions adoptées

18 pour 0 abstention 0 contre

- Conventions d'objectifs 2021-2022 avec les ligues et les Comités

Le DTN Jacques PLA et le Secrétaire Général doivent travailler à un calendrier qui sera donné aux Ligues et aux Comités pour la signature des nouvelles conventions. Celui-ci prévoit des signatures sur la période octobre/novembre.

- Développement --> Missions éventuelles confiées à Marc Panabière

Marc PANABIERE doit prendre contact avec les Ligues et les Comités pour la mise en œuvre d'un process qui associera toutes les ressources territoriales à la réalisation de l'objectif de croissance du nombre de licenciés, notamment chez les féminines.

Proposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

- Nouvelles entités clubs (regroupements et nouveau club)

Sans objet.

6. Questions diverses

- Organigramme et constitution des commissions 2021-2022

Les commissions de la Fédération sont remaniées et donnent lieu à l'établissement d'un nouvel organigramme.

Disposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre



Dominique BALOUP
Secrétaire Général
Mobile : 06 81 31 01 22
Tél : 04 68 77 32 29
E-mail : d.baloup@ffr13.fr | www.ffr13.fr
Fédération Française de Rugby à XIII
46 Route Minervoise | 11000 Carcassonne





FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII

COMMISSIONS DE DISCIPLINE ET D'APPEL

COMMISSION DE DISCIPLINE LIGUE ELITE DE RUGBY A TREIZE :

Membres actuels :

- Jean-Marc MESTRE (Président)
- Alexandre FOISSEY
- Gilbert FACERIAS

Candidats :

- Frédéric BANQUET (Ancien joueur)
- Thomas GIRAUD (Juriste en droit du sport)

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE :

Candidats :

- Amanda MAHABIR (Avocat et docteur en droit)
- Clémence COLLON (Juriste et doctorante en droit)
- Manon LEFAS (Avocat en droit du sport)
- Valentin HARRIBEY (Responsable juridique et RH du club de L1 SCO ANGERS)
- Frédéric CAROL (Avocat Toulouse et SG Toulouse XIII ELITE)

COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL :

Candidats :

- Emilie Doms (Juriste et responsable institutionnelle à la FFF)
- Michel ORSINI (Avocat et ancien volleyeur)
- Elisabeth FRANCES (Avocat honoraire, ancienne Présidente de la CSA)
- Romain SCABORO (Avocat)
- Suzanne VERDIER (Membre comité directeur Ligue Occitanie)

Candidature qualifiée pour suppléance :

- Jean-Louis AUDABRAM